

FOURRIÈRE ANIMALE DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Nature de la prestation	Tarifification 2024
-------------------------	---------------------

1. Prise en charge de base

Récupération et conduite des animaux en fourrière	26,25 €
Recherche du propriétaire	14,35 €
Inspection sanitaire et vaccination si nécessaire	26,25 €
Frais de garde le 1er jour	14,35 €
Frais de garde du 2ème au 8ème jour	90,00 €
Frais de dossier	8,40 €
TOTAL	179,55 €

2. Prise en charge élargie

Frais de garde après le 8ème jour, par jour supplémentaire	36,10 €
Pose d'un procédé d'identification (puce si nécessaire)	66,00 €

Frais annexes complémentaires relevant de la prise en charge élargie :

Stérilisation	108,10 €
Euthanasie	54,00 €
Equarrissage	12,00 €

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire

Date d'effet : 1er janvier 2024